

CERTIFIE CONFORME

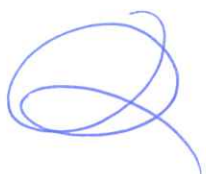
Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 312	6 055	257	557
Fonds commercial	914 669		914 669	914 669
Autres immobilisations incorporelles	5 165	5 165		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	506 456	172 756	333 700	377 253
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	786 593	521 817	264 775	283 170
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	300		300	300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 219 510	705 794	1 513 716	1 575 964
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	71 149	24 946	46 203	70 120
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	889		889	13 829
Etat, Impôts sur les bénéfices				14 399
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	18 107		18 107	33 101
Autres créances	55 899		55 899	31 495
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	14 530 720		14 530 720	15 012 258
Charges constatées d'avance	12 351		12 351	12 966
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 689 115	24 946	14 664 169	15 188 168
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	16 908 624	730 740	16 177 885	16 764 131

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	258 672	258 672
Ecart de réévaluation	178 702	178 702
Réserve légale	9 234	5 802
Réserves statutaires ou contractuelles	1 385 396	1 320 188
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	538 577	68 640
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 370 580	1 832 004
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	415 044	491 190
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	415 044	491 190
Emprunts et dettes financières diverses	7 624	500
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	270 900	102 900
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 405 547	13 701 695
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 320	59 856
<i>Personnel</i>	120 783	74 651
<i>Organismes sociaux</i>	224 467	192 378
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	149 287	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	95 555	160 312
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	10 076	5 051
Dettes fiscales et sociales	600 168	432 392
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	75 701	143 594
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	13 807 304	14 932 128
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	16 177 885	16 764 131

Annexe



 Règles et méthodes comptablesREGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2024 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) en vigueur à la date de l'arrêté des comptes.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions et Brevets : 1 à 3 mois
- * Constructions :
10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité



Règles et méthodes comptables

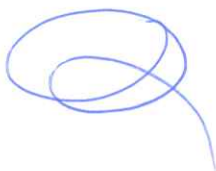
économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.



Comptes de régularisation

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
Int courus a recevoir	9 075
Total	9 075

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	12 351		
Total	12 351		

CHARGES A PAYER

	Montant
Fourn. fact non parvenue	14 694
Int courus/emprunts & dettes	424
Prov/conges payes	82 083
Provision sur primes	38 700
Ch sociales/conges payes	32 379
Charges a payer	16 254
Etat charges a payer	4 500
Total	189 033

1629 NOTAIRES
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée Notaires au capital de 258 671,78 euros
Siège social : 9 rue du Bât-d'Argent 69001 LYON
315 843 771 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2025

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 538 576,67 euros de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	538 576,67 euros
A la réserve légale	16 634,00 euros
Le Solde, soit : en totalité au compte "autres réserves".	521 942,67 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Nathalie LARDET
Co-gérante

